

Réponse à Madame Régine Villemont,
Secrétaire Générale de l'AA RASD.
<bur.aarasd@wanadoo.fr>

Le 19 mai 2014,

Madame la Secrétaire Générale !

En réponse à votre courrier du 17 mai 2014, adressé à M. Joe Labat, notre tête de liste « Est Décroissance 2014 » pour les élections européennes, veuillez trouver ma position personnelle concernant vos revendications et demandes de soutiens à votre association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Dans l'éventualité (très improbable !) où je suis élu comme député au Parlement européen :

- Oui, je m'engage à suivre de près la situation des droits humains au Sahara Occidental en participant ou soutenant la constitution de missions d'observation parlementaires régulières.
- Oui, je m'engage à agir afin que la « clause des droits de l'homme » que comporte l'accord d'association signé en 1996 entre l'Union européenne et le Maroc soit pleinement respectée, obligeant le Maroc à tenir ses engagements en matière de respect des droits humains.
- Oui, je m'engage à agir afin que le Parlement Européen s'implique dans la campagne internationale de déminage au Sahara Occidental du « mur de la honte » toujours bordé de centaines de milliers de mines anti-personnel.
- Oui, je m'engage à agir afin que le droit du peuple sahraoui à disposer de ses ressources naturelles soit respecté, d'une part en exerçant la plus grande vigilance sur l'application de l'accord de pêche UE-Maroc (approuvé en décembre 2013 par

le PE), accord illégal qui inclut les eaux du Sahara Occidental sans le consentement du peuple sahraoui. D'autre part, en œuvrant pour que soit stoppées la prospection, l'exploitation et l'importation illégales des ressources naturelles du Sahara Occidental (pétrole, phosphate, sable, pêche, cultures maraîchères.) par les gouvernements et les firmes européennes.

- Oui, je m'engage à agir afin promouvoir des actions pacifiques en faveur du peuple sahraoui, comme par exemple en participant à l'Intergroupe « Paix pour le peuple sahraoui » constitué au sein du Parlement Européen.

- Oui, je vous confirme que suis pour une reconnaissance et une mise en application rapide, comme le recommande l'ONU, du processus de référendum, pour une véritable prise en charge de votre propre destin, comme vous le souhaitez depuis si longtemps et une reconnaissance de votre indépendance totale sur les territoires qui sont ceux où vécurent les ancêtres du peuple Sahraoui avant que le Maroc ne vous envahisse lâchement pour s'approprier vos richesses.

Pour autant, je tiens à préciser que pour être en conformité avec notre communiqué de presse de campagne, si nous dénonçons le pillages des multinationales sur les continents et optons pour une reconnaissances des peuples autochtones à choisir librement leurs destins (Convention 169 de l'OIT), nous sommes opposés à toute intervention militaire extérieure à l'Union européenne. Et nous tenons à vous soutenir dans votre démarche d'une solution pacifique pour la reconnaissance de votre peuple qui ne a bien besoin.

Recevez, Madame la Secrétaire Générale, mes salutations citoyennes courtoises.

Pierre Sarramagnan-Souchier,
En 3e position sur la liste Est Décroissance 2014.

--

Pour copie :

Mohamed BENCHAAABANE
Membre du Conseil d'Administration
LUNEVILLE

Colette FOURS
MONTCEAU-LES-MINES

Monique ROUSSEL
DIJON